



Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN**  
**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2024**

Convocation du 3 juillet 2024  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 10 juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre, le neuf juillet à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

**PRESENTS** : Rémy MOULIN, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Mari COURTAS, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Pierre-Yves BRUNEL, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Paul PERSONNIC et Christophe TRONET

<b><u>ABSENTS</u></b> :	Bruno BEUZIT	(donne pouvoir à Séverine TRETON)
	Pascale LABBE	(donne pouvoir à Pascale GALLERNE)
	David ROUALEN	(donne pouvoir à Céline PESTEL)
	Marie-Hélène PASCO	(donne pouvoir à Christophe TRONET)
	Yann LE GUEDARD	(excusé)
	Martial COLLET	(excusé)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Pascal DUBRUNFAUT

**Membres en exercice** : 32

**Présents** : 26

**Votants** : 30

## PERSONNEL COMMUNAL

### 2024-799 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

A l'occasion des mouvements de personnel (mobilités externes, départs en retraite, recrutements, promotions internes...) et afin de mettre à jour le tableau des effectifs, plusieurs modifications doivent être apportées à ce dernier, explique M. LE MAIRE.

Ainsi, au sein des effectifs de la ville, il conviendrait :

- de supprimer un poste à temps complet dans le cadre d'emploi des rédacteurs. Ce poste avait été laissé vacant dans l'attente du résultat d'une demande de promotion interne qui n'a pas abouti. L'agent concerné part en retraite en début d'année 2025.

mis sur internet le 12 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 022-212202154-20240709-DB20249JUIL799-DE

- de supprimer un poste à temps complet dans le cadre d'emploi des agents sociaux. Ce poste avait été créé pour permettre le recrutement d'un agent lauréat du concours d'ATSEM et son détachement du cadre d'emploi d'agent social vers celui d'ATSEM.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir adopter la délibération suivante :

**VU** l'avis du Comité Social Territorial en date du 21 juin 2024 et après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide**, par vote à main levée, **à l'unanimité**,

- **DE SUPPRIMER** les emplois suivants :

- 1 poste à temps complet dans le cadre d'emploi des rédacteurs ;
- 1 poste à temps complet dans le cadre d'emploi des agents sociaux ;

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs ainsi modifié et joint en annexe.

A Ploufragan, le 11 juillet 2024

LE MAIRE  
Rémy MOULIN



LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Pascal DUBRUNFAUT

VILLE DE PLOUFRAGAN - TABLEAU DES EFFECTIFS - 09/07/2024

CADRES D'EMPLOIS	GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES (ETP)	EFFECTIFS POURVUS (ETP)	DONT TNC
directeur général des services	directeur général des services	A	1	1	-
<b>SECTEUR ADMINISTRATIF</b>					
attachés	attaché hors classe	A	8		-
	attaché principal			5	
	attaché			2	-
rédacteurs	rédacteur principal 1ère classe	B	6	0	-
	rédacteur principal 2ème classe			1	-
	rédacteur			4	-
adjoints administratifs	adjoint Administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	18	13	-
	adjoint Administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe			3	-
	adjoint administratif			2	-
<b>TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE</b>			<b>33</b>	<b>31</b>	<b>0</b>
<b>SECTEUR TECHNIQUE</b>					
ingénieurs	ingénieur principal	A	1	1	-
	ingénieur			0	-
techniciens	technicien principal de 1ère classe	B	6	2	-
	technicien principal de 2ème classe			2	-
	technicien			1	-
agents de maîtrise	agent de maîtrise principal	C	17	4	-
	agent de maîtrise			12	-
adjoints techniques	adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	59	14	-
	adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe			20	-
	adjoint technique			21	1
<b>TOTAL FILIERE TECHNIQUE</b>			<b>83</b>	<b>77</b>	<b>1</b>
<b>SECTEUR SOCIAL</b>					
agents spécialisés des écoles maternelles	ATSEM principale de 1ère classe	C	5	2	-
	ATSEM principale de 2ème classe			3	-
agents sociaux	agent social		0	0	
<b>TOTAL FILIERE SOCIALE</b>			<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>
<b>SECTEUR SPORTIF</b>					
éducateurs des APS	éducateur des APS principal de 1ère classe	B	2	1	
	éducateur des APS principal de 2ème classe				
	éducateur des APS			1	-
<b>TOTAL FILIERE SPORTIVE</b>			<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>SECTEUR CULTUREL</b>					
bibliothécaires	bibliothécaire	A	1	1	-
assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques	assistant de conservation principal 1ère cl	B	3	1	-
	assistant de conservation principal 2ème cl			1	
	assistant de conservation			0	-
adjoints du patrimoine	adjoint du patrimoine ppl de 1ère classe	C	5	4	
	adjoint du patrimoine ppl de 2ème classe			0	
	adjoint du patrimoine			1	-
assistants d'enseignement artistique	assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	6,74	3,27	1,27
	assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe			1,93	1,93
professeurs d'enseignement artistique	professeur d'enseignement artistique de classe normale	A	0,56	0,56	0,56
<b>TOTAL FILIERE CULTURELLE</b>			<b>16,30</b>	<b>13,76</b>	<b>3,76</b>

mis sur internet le 12 juillet 2024

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le

ID : 022-212202154-20240709-DB20249JUIL799-DE

SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
chefs de service de police municipale	chef de service de Police municipale principal de 2ème classe	B			
agents de police municipale	brigadier chef principal	C	1	1	
	gardien - brigadier				-
<b>TOTAL FILIERE SECURITE</b>			<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
SECTEUR ANIMATION					
animateurs	animateur principal 1ère classe	B	5	1	
	animateur principal 2ème classe			2	
	animateur			1	-
adjoints d'animation	adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	23	6	
	adjoint d'animation principal de 2ème classe			5	-
	adjoint d'animation			10	-
<b>TOTAL FILIERE ANIMATION</b>			<b>28</b>	<b>25</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (hors CDI)</b>			<b>169,30</b>	<b>155,76</b>	<b>4,76</b>
EMPLOIS PERMANENTS CDI					
assistants d'enseignement artistique	assistants d'enseignements artistiques principaux de 2ème classe	B	0,3	0,3	0,3
<b>TOTAL EMPLOIS PERMANENTS CDI</b>			<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>169,60</b>	<b>156,06</b>	<b>5,06</b>